Programme de Formation

Préparation au CIP Patrimoine

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans et professionnels du bâtiment souhaitant intervenir sur le marché du patrimoine.

Objectifs pédagogiques

Identifier les acteurs et procédures de protection du patrimoine ; diagnostiquer un bâti ancien ; identifier les aides financières à la rénovation et à la restauration.

Description

3 jours (21 heures) ; La notion de patrimoine : conservation et restauration ; historique de la mise en place des systèmes de protection et des règlements en vigueur ; méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents acteurs et intervenants du patrimoine ; le rôle de l'artisan en tant qu'acteur essentiel de la mise en valeur du patrimoine ; Evolution des ensembles bâtis, des techniques et des savoir-faire ; identification et classification des différents types d'ouvrages ; les différents intervenants et acteurs du patrimoine, le vocabulaire couramment utilisé et la politique du patrimoine, ses services et associations ; Méthodologie d'approche et de contact avec les administrations et les différents intervenants du patrimoine ; Méthodologies et outils de diagnostic d'un ouvrage ; patrimoine bâti local, programmes, maîtrise d'œuvre et matériaux ; Fonctionnement hygrothermique du bâti ancien ; savoir intégrer et équilibrer les performances thermiques (isolation, parois opaques, menuiseries, chauffage…), le confort, l'accessibilité, etc. dans le bâti ancien : solutions et exemples locaux ; Présentation des aides financières à la rénovation et à la restauration du patrimoine (aides de l'ANAH, de la Fondation du Patrimoine, aides locales, etc.) ; Approche sur les matériaux et les conditions de confort dans le bâti ancien ; Valorisation du savoir-faire et des compétences (constitution du dossier CIP Patrimoine selon départements) ; équivalence avec des chartes « patrimoine » locales

Prérequis

Expérience ou connaissances dans un métier du bâtiment recommandées.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques en salle, présentation d'outils de diagnostic du bâti ancien ; Selon départements, possibilité d'exercice pratique / étude de cas : étude et constitution d'un cahier des clauses techniques particulières spécifiques à un ouvrage du patrimoine, diagnostic et préconisations pour la réalisation de travaux de reprises, d'aménagements ou d'amélioration (technique, énergétique) d'un bâti ancien avec rappel des règles d'urbanisme ; Visite d'un site bâti ancien remarquablement restauré (ou en cours de restauration) ou présentant une spécificité de nature à consolider l'expertise en diagnostic des participants

Moyens et supports pédagogiques

Salle équipée, vidéoprojecteur et paperboard ; outils de diagnostic ; documents d'urbanisme et patrimoine ; études de cas ; visite de site.

Modalités d'évaluation et de suivi

En amont : questionnaire de positionnement et de recueil des besoins.
En cours de formation : Exercices pratiques, cas d'application et/ou quiz de validation des étapes.
En fin de parcours : Évaluation sommative (mise en situation ou QCM de fin de session) mesurant l'atteinte des objectifs.
Sanction de la formation : Attestation de fin de formation délivrée à l'apprenant.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr